

Rencontre virtuelle sur le mieux-être des aînés:

## **FACE À L'INDIFFÉRENCE D'OTTAWA, LA MOBILISATION!**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 29 juin 2021 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, n'était pas peu fier, le 29 juin dernier, de recevoir sa collègue de Shefford et porte-parole du Bloc Québécois pour les aînés, Mme Andréanne Larouche, pour une rencontre virtuelle portant sur les conditions de vie de ces personnes qui ont fait du Québec ce qu'il est aujourd'hui.

«La déception des aînés est généralisée. Dans la circonscription de Montarville tout comme dans celle de Shefford, ils sont nombreux à nous partager leur mécontentement face à la situation. Les aînés se sentent délaissés. Leur pension n'est pas suffisante pour qu'ils puissent subvenir adéquatement à leurs besoins et le 500\$ de l'été passé n'a pas été suffisant pour les aider financièrement, surtout que la pandémie a exacerbé leur situation », affirme Andréanne Larouche.

Rappelons que, depuis le début de la pandémie, les aînés ont reçu un versement unique de 300\$ s'ils étaient admissibles à la pension de la Sécurité de la vieillesse et un 200\$ additionnel s'ils étaient admissibles au Supplément de revenu garanti. Le budget libéral présenté en avril dernier proposait une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les 75 ans et plus, seulement à partir de 2022, ainsi qu'un versement unique de 500 \$ cet été.

«Les aînés auront été parmi les personnes les plus touchées, à tous égards, par les effets de la pandémie de COVID-19. On aurait dû s'attendre à ce que le gouvernement fédéral leur accorde une attention particulière, d'autant qu'il leur doit cette prospérité qui lui aura permis de se montrer prodigue envers tout le monde... sauf eux, finalement. Et, comme si cela n'était pas déjà suffisant, le gouvernement libéral de Justin Trudeau compte créer deux catégories d'aînés; les "jeunes" aînés, âgés de 65 à 74 ans, et les "vieux", de 75 ans et plus, auxquels on réserve une maigre indexation de la pension de vieillesse devant prendre effet... après les élections! Cela va carrément à l'encontre de la volonté de la Chambre des communes, qui, à l'initiative du Bloc Québécois, s'est prononcée en faveur d'une augmentation de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour l'ensemble des personnes âgées de 65 et plus», d'ajouter Stéphane Bergeron.

Une participante a partagé avec beaucoup d'émotion ses impressions: «Il faut le vivre pour le comprendre. La période de la COVID-19 nous a isolés, en plus d'engendrer des frais de toute sorte... Le coût de la vie continue de grimper, le coût des logements aussi et, nous, on ne sait plus où couper pour y arriver et demeurer autonome et avec dignité chez soi».

«On m'a encore confirmé, lors de cet échange, que le pouvoir d'achat des aînés est fragilisé et que leurs placements fondent à vue d'œil. Il y a aussi toute la problématique du logement social et abordable, qui continue d'avoir un impact sur les finances des aînés», d'ajouter la porte-parole sur les aînés.

«On se souvient de l'altercation survenue sur la colline parlementaire, au cours des années quatre-vingt, entre l'ex-Premier ministre Mulroney et une aînée qui l'avait sèchement interpellé sous le surnom de "Charlie Brown", alors qu'il envisageait d'imposer la désindexation des pensions de vieillesse. Cet événement avait démontré l'immense pouvoir d'influence de nos aînés, lorsqu'ils se mobilisent. De la même façon, il importe que les aînés se mobilisent à nouveau pour faire valoir leurs droits. Ma collègue propose divers moyens pour ce faire, dont une lettre d'appui de la part des organismes, ainsi qu'une pétition visant à hausser la pension de vieillesse pour l'ensemble des personnes âgées de 65 ans et plus», de conclure Stéphane Bergeron.

La pétition est accessible par le biais du site [www.stephanebergeron.net](http://www.stephanebergeron.net) jusqu'au 9 septembre. Il est également possible de demander une version papier de cette pétition en communiquant avec le bureau de circonscription.

Cette rencontre virtuelle peut être visionnée en ligne à: <https://youtu.be/Bf4W6p51ixI>.

-30-

**Source:** Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron  
@ [jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca](mailto:jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)